

“ des pays les plus éloignés. Mais comme nous avons la plus ferme espérance qu’il arrivera que le Dieu miséricordieux, par le mouvement de sa toute-puissance, fera changer l’état des choses, il pourra arriver en conséquence que les efforts de ces pieux jeunes gens, réunis de toutes les parties de l’univers catholique, servent utilement et avantageusement à venger les droits du St.-Siège. Les choses en étant là, il faudra que les Evêques des lieux où se trouvent de tels jeunes gens, aient soin qu’ils persévèrent dans leur attachement au Siège Apostolique, afin que, si besoin est, ils exécutent dans le temps ce qui est maintenant l’objet de leurs vœux.”

Puissent ces vœux de nos héroïques jeunes gens s’accomplir un jour, pour la défense des intérêts catholiques, et l’honneur de notre religieuse patrie ! Ce texte attestera du moins, à la postérité la plus reculée, que le Canada aurait, lui aussi, voulu entourer de ses bayonnettes le Trône Pontifical ; mais que ce n’est pas le bon cœur, mais la bonne occasion qui lui a fait défaut. En attendant, nous prions pour notre Père commun, et nous l’assisterons de nos biens, jusqu’à ce qu’il plaise à la divine Providence de le remettre en possession du patrimoine de l’Eglise.

Autre chose. Vous n’avez pas oublié qu’à mon retour de Rome, en 1856, vous vous décidâtes, de votre plein gré, à prendre le collet romain pour mieux montrer votre affection pour le St.-Siège. Je dus faire connaître à Rome cet acte de dévouement filial ; et je le fis à la première occasion favorable qui se présenta. C’est ce qui fit que S. Em. le Card. Barnabo, Préfet de la S. C. de la Prop. répondit à quelqu’un qui demandait au St.-Siège le privilège de porter le rabat : *Eum benigne hortando ut se... Clero Marianopolitano conformet in iis quæ testimonium amoris erga Sanctam Sedem adoptavit.*

Maintenant, chacun prendra ces paroles bienveillantes pour un ordre paternel, puisque le désir seul d’un Supérieur si haut placé, a plus de poids que le commandement le plus impérieux. On va donc se faire un devoir par tout le diocèse de ne porter que le collet romain au lieu du rabat.

Je donne aux Prêtres, qui garderont les Paroisses, durant la Retraite Pastorale, les pouvoirs de desservants, avec celui de biner, le dimanche. Ceux qui ne pourront trouver de remplaçants, dans le voisinage, s’adresseront à l’Evêché. Les maux de l’Eglise, et les scandales qui se multiplient parmi nous, seront entr’autres de puissants motifs qui nous amèneront à la retraite ; et nous prendrons de là occasion d’exhorter souvent les peuples à prier, avec un redoublement de ferveur, pour le plein succès de ces pieux exercices, qui doivent contribuer à rétablir l’ordre dans le monde entier.

La Retraite des Vicaires et autres Prêtres qui n’auraient pu assister à celle des Curés, commencera le 2 Sept. prochain, à l’Evêché, vers les 5 heures du soir, et se terminera le 10 de ce mois, après la Messe.

Je vous prie de m’envoyer, le plus tôt possible, une copie exacte du tarif suivi dans votre Paroisse.

Je profite de l’occasion pour vous informer que Mgr. Taché vous adressera sous peu une relation des indicibles calamités qui sont venues fondre sur sa Mission. Vous le verrez lui-même, et vous l’entendrez, à la Retraite Pastorale, vous dire que, de chose de ses malheurs. En vous disant qu’il a tout perdu, c’est vous dire qu’il a besoin de tout. Nous nous concerterons donc, dans l’occasion, pour lui porter un secours efficace, par une collecte générale dans le diocèse. Nous attendrons pour cela que la récolte soit faite. Puisse-t-elle être en réalité, au temps de la moisson, ce qu’elle est aujourd’hui dans les apparences !

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,



IG., EV. DE MONTRÉAL.